

ELECTION LEGISLATIVES DES 12 ET 19 JUIN 2022

DEPOT DE CANDIDATURE

PIECES A FOURNIR AUX SERVICES DE LA PREFECTURE

- Déclaration de candidature CERFA N°16110*02 remplie et signée en **2 exemplaires (dont au moins 1 original)**

- Acceptation écrite du remplaçant remplie et signée en **2 exemplaires** avec la mention manuscrite suivante « *La présente signature marque mon consentement à être remplaçant(e) de (indication des nom et prénoms du candidat) à l'élection à l'Assemblée ,nationale* » (dont au moins 1 original)

- Copie de la pièce d'identité ou du passeport du candidat et de son remplaçant (présentation de l'original obligatoire)

- Attestation d'inscription sur les listes électorales délivrée dans les 30 jours précédant le dépôt de candidatures pour le candidat et son remplaçant

- Récépissé de déclaration du mandataire financier délivré par la préfecture (ou pièces nécessaire pour cette déclaration : désignation du mandataire financier, accord du mandataire + copies des pièces d'identité du mandataire et du candidat)

- La déclaration de rattachement à un parti ou groupement politique en vue de la répartition de la première fraction de l'aide publique (annexe 6 du mémento du candidat)

- La déclaration de rattachement à un parti ou groupement politique en vue de bénéficier des émissions du service public de la communication audiovisuelle dans le cadre de la campagne électorale (annexe 7 du mémento du candidat)